

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2023

VII – FINANCES

Rapport n° 1 : Décision Modificative n°1

Madame la Présidente rappelle que la Communauté a procédé à un échange avec la Commune de VIC-FEZENSAC : Terrain Rue des écoles / Site des Cordeliers.

L'acte notarial a été enfin validé, il convient donc de régulariser budgétairement avec une prise en charge de la dette dans la section d'investissement.

De plus, deux réajustements sont proposés à savoir : 69 € ajoutés dans les contributions (SAGE), et le besoin de financement sur 2023 de l'ensemble du déploiement du logiciel Enfance / Jeunesse (incluant Casita & RPE).

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la Décision Modificative N°1 ci-jointe.